

## Industrie

# Mamoun Bouhadhoud annonce les enjeux du PAI

● Basé sur un développement combinant internationalisation et stratégies sectorielles, le PAI compte y aller étape par étape afin d'assurer la réussite de chaque démarche entreprise. Une chose est sûre, outre l'accroissement de la part d'absorption par l'industrie de nouveaux actifs et l'augmentation du ratio de l'industrie dans le PIB, ce plan a pour défi d'améliorer la capacité d'exportation et l'attractivité au niveau des investissements directs étrangers (IDE).

Des mesures ambitieuses et une vision prometteuse pour garder le cap des métiers mondiaux du Maroc et changer de dimension industrielle: c'est ce que prévoit le Plan d'accélération industrielle (PAI). Basé sur un développement combinant internationalisation et stratégies sectorielles, le PAI compte y aller étape par étape afin d'assurer de la réussite de chaque démarche entreprise. Une chose est sûre, outre l'accroissement de la part d'absorption par l'industrie de nouveaux actifs et l'augmentation du ratio de l'industrie dans le PIB, ce plan a pour défi d'améliorer la capacité d'exportation et l'attractivité au niveau des investissements directs étrangers (IDE). « Cette politique d'ouverture à l'international a permis à notre pays d'adopter une économie libérale d'où la dynamique des investissements étrangers, qui ont évolué entre 2009 et 2013 de 23% », a précisé Mamoun Bouhadhoud, ministre délégué chargé des Petites entreprises et de l'intégration du secteur informel, lors d'une rencontre d'information organisée par la Chambre de commerce britannique au Maroc en partenariat avec les ECO, sous le thème « le Maroc, une base industrielle compétitive: quelle stratégie pour placer les métiers du Maroc à l'échelle internationale ». À ce niveau, tout le challenge est de pouvoir instaurer une culture de deal making dans la poursuite des IDE et d'accompagner les efforts fournis par le Maroc en termes d'accords de libre-échange conclus avec différents pays. C'est dans cet esprit, d'ailleurs, qu'une « commission dédiée aux ALE a été mise en place



par le ministère de l'Industrie », a annoncé Bouhadhoud. Il s'agit, en effet, de tirer pleinement profit de ces accords, et ce en suivant les ALE en cours de négociation et en contrôlant le respect des mesures des ALE existants. Pour le « deal-making », le dispositif devrait être instauré au sein des organismes publics, sachant qu'une équipe dédiée a été mise en place. L'objet est de rééquilibrer les comptes extérieurs du Maroc par une approche proactive des IDE et des exportations mieux valorisées. Il va sans dire qu'amplifier la vocation africaine s'avère, elle, une approche efficace et pour ce faire, le Maroc envisage de tirer profit de l'intérêt que porte la Chine au continent suite à la hausse des salaires chinois, ce qui permettrait de délocaliser près de 85 millions d'emplois, une opportunité que le Maroc devrait saisir. D'ailleurs, le Plan d'accélération industrielle cible les IDE chinois. Une approche spécifique est en cours de préparation.

### Rééquilibrage

Selon Bouhadhoud, l'unique point positif que le Maroc a pu développer en adoptant cette économie libérale reste les infrastructures. Dans son allocution, en effet, le ministre a affirmé qu'aujourd'hui, le pays pouvait être fier de son niveau d'infrastructure. Pour les énumérer, le Maroc dispose actuellement de 24 aéroports dont 15 internationaux, 38 ports dont 13 de commerce international. En termes d'infrastructures routières, le pays compte plus de 1.400 km d'autoroutes et lancera la première ligne de TGV en Afrique en 2015. Des infrastructures dignes d'un pays émergent, mais pour suivre cette tendance, il est primordial de tirer vers le haut l'émergence économique, ce qui se traduit par l'industrialisation de l'économie nationale. D'où le lancement de ce PAI, qui donnera un nouveau souffle aux secteurs émergents. Par un développement axé sur les écosystèmes, le PAI a instauré des mesures de soutien qui consistent en

des fonds industriels s'élevant à 20MMDH et en un foncier de près de 1.000 ha. Les produits financiers dédiés ne sont pas en reste. Le ministère de tutelle a signé des conventions avec les trois principales banques de la place pour le financement d'écosystèmes. Un plan de formation adéquat pour les différents métiers figure également au menu. À travers ces différentes mesures, 500.000 emplois dans l'industrie seront créés à l'horizon 2020, dont 250.000 créés par les IDE (investissements directs étrangers), ce qui impactera positivement la valeur ajoutée, soit une augmentation de 9 points ainsi qu'une évolution de la part de l'industrie dans le PIB à 23%. Quant aux objectifs transverses du PAI, ils concernent le rééquilibrage de la balance commerciale, à savoir ramener les comptes extérieurs au même niveau que celui des importations. Pour mener à bien ledit plan, le ministère a procédé à une déclinaison sectorielle et régionale des écosystèmes. La première étape consiste à lancer cette dynamique via deux secteurs stratégiques, à savoir les phosphate et le textile. La seconde concerne l'accompagnement des autres secteurs de l'industrie par le biais de fédérations pour lesquelles le ministère de tutelle a laissé le champ ouvert à d'éventuelles collaborations. La dernière étape est basée sur l'appel à projets spontanés d'industriels nationaux et d'IDE. Concernant la première étape, des réalisations ont déjà vu le jour. D'ailleurs, un partenariat a été signé avec l'OCP pour la création de trois écosystèmes préalablement définis dont deux sont en cours d'étude. « La création des écosystèmes demeure la solution ultime pour propulser l'industrie marocaine, et ceci prouve à l'appui, car le partenariat avec l'AMICA commence à donner ses fruits », déclare Bouhadhoud. En effet, le secteur de l'automobile sera l'initiateur de ces écosystèmes dont quatre ont déjà été lancés en octobre dernier, en plus d'un cinquième qui verra le jour incessamment. Ces derniers permettront de créer plus de 90.000 emplois dans le secteur et favoriseront la production de 400.000 véhicules.

●●●  
Le ministère de tutelle a signé des conventions avec les trois principales banques de la place pour le financement d'écosystèmes.

PAR MARYEM OUAZZANI  
m.ouazzani@leseco.ma